

Assemblée générale électorale 2024



Jeudi 5 décembre

De 10h00 à 13h00
En présentiel ou en
visioconférence**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture par le président.
2. Adoption du P.V 4 de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2024*. **Vote I**
3. Rapport d'activité du secrétaire général * (01/01 - 30/11/2024).
4. Bilan de l'olympiade 2021/2024 par le président
5. Barème des cotisations 2025
6. Récompenses
7. Questions diverses (à présenter avant le 25 novembre)
8. **Assemblée générale électorale**
 - Les candidatures* sont à adresser avant le mardi 19 novembre à minuit. Dans sa réunion du 20 novembre, le bureau exécutif arrêtera la liste définitive qui sera soumise au vote. Cette liste* ne sera pas envoyée mais elle sera publiée sur le site web comme les autres documents.
 - Le vote s'effectuera de manière électronique par l'intermédiaire d'une société spécialisée indépendante qui a besoin de connaître les noms des participants à l'avance. C'est la raison pour laquelle la présence ou la représentation à l'A.G. doit parvenir à l'adresse électronique du CFPC au plus tard le vendredi 22 novembre à minuit.
 - La date du Conseil d'administration qui procédera à l'élection du Bureau exécutif sera déterminée avec la proclamation des résultats.

* Les statuts, le règlement intérieur, les procès-verbaux des réunions et les tous les documents concernant l'A.G. sont à consulter ou télécharger sur le site web, en page « Le Comité » : <http://www.comitecoubertin.fr/le-comite-francais/>.

** La réunion se tiendra en présence au siège ou à distance par visioconférence (dans ce cas, le lien sera adressé aux participants inscrits la veille de l'A.G.)

I. Ne peuvent prendre part aux votes que les membres à jour de leur cotisation. Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site web, en page « Contact » : <http://www.comitecoubertin.fr/contact/>